



MAIRIE
DE
VERS - PONT DU GARD
30210

Vers-Pont du Gard, le 1er septembre 2016

Plan Vigipirate Ecoles

En raison de l'élévation du degré du plan Vigipirate, nous sommes amenés à prendre certaines mesures pour assurer la sécurité des enfants et sécuriser au mieux les abords des écoles, ainsi :

- Nous vous informons qu'à compter du 1er septembre 2016, le stationnement est interdit à tout véhicule dans la cour arrière de l'école. Seule la dépose minute pour les enfants en crèche est acceptée.
- Le parking devant la Romaine est à votre disposition.
- Les parents et les élèves ne doivent pas créer devant l'établissement un groupement important de personnes.
- Un contrôle visuel des sacs sera opéré aléatoirement.

Vigipirate Ecole Elémentaire

- Les enfants de l'école élémentaire seront accueillis au portail de l'école et seront remis aux parents de la même manière à la sortie des cours. Il est demandé aux parents de rester à l'extérieur des cours des écoles.
- Aucun accès ne se fera par l'arrière de l'école.

Vigipirate Ecole Maternelle

Nouvelles consignes de sécurité pendant le temps scolaire.

1. Les accueils

- Les élèves seront accueillis dans la cour.

Les familles les remettront aux enseignantes au niveau du portail.

2. Les sorties

Les élèves seront remis aux familles au portail de l'école.

Exceptionnellement les parents de petite section auront la possibilité d'accompagner et de venir chercher leurs enfants dans leur classe uniquement le jeudi 1er septembre et le vendredi 2 septembre.

A partir du lundi 5 septembre, aucune personne ne pourra rentrer dans les locaux.

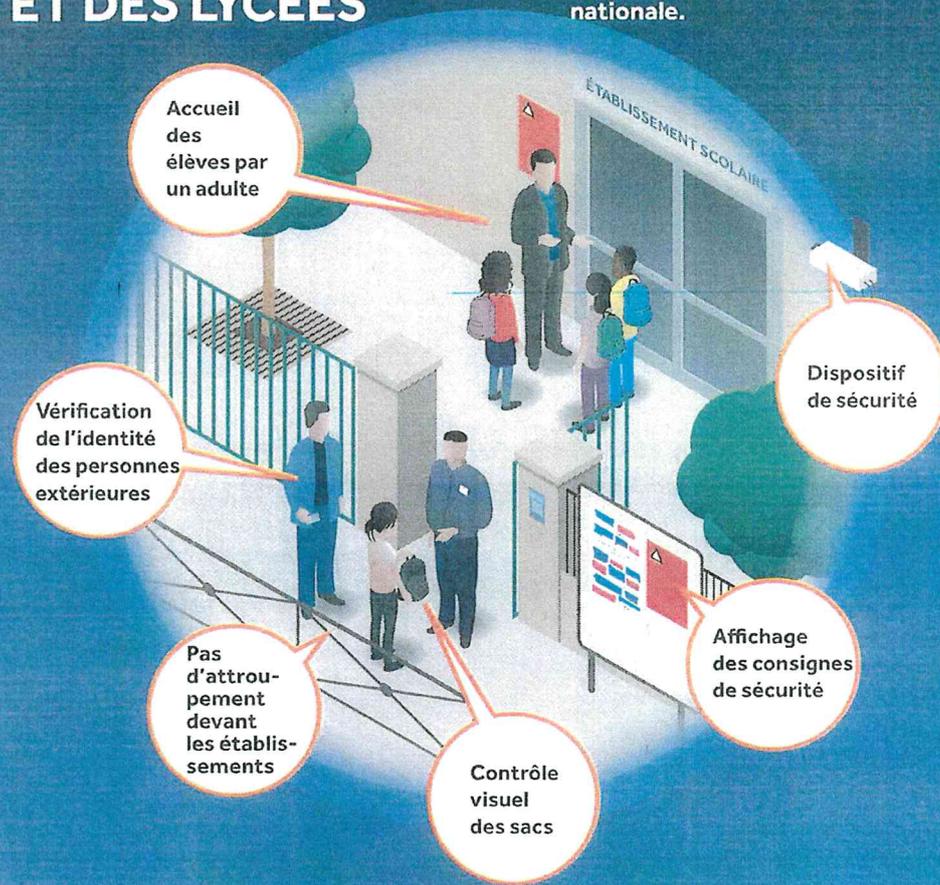
Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension.

Le Maire
Olivier SAUZET

Les Equipes Pédagogiques

LE PLAN DE SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES

Prévenir les menaces et accompagner efficacement les écoles, collèges et lycées, pour assurer la sécurité des élèves et des personnels de l'éducation nationale.



DANS LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

- Organisation de 3 exercices de sécurité dont un exercice attentat-intrusion
- Apprentissage des premiers secours et gestes qui sauvent



DANS LES GENDARMERIES OU COMMISSARIATS DE POLICE

- Réseau de correspondants « Police & gendarmerie, sécurité de l'École »
- Renforcement des patrouilles mobiles



DANS LES DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- Un référent sûreté par département
- Des correspondants « éducation nationale » dans les cellules de crise préfectorales



DANS LES PRÉFECTURES

- État-major départemental de sécurité consacré à la protection des espaces scolaires
- Un exercice cadre de gestion de crise



DANS LES RECTORATS

- Cellules académiques de gestion de crise
- Un référent sûreté par académie
- Un exercice alerte SMS à destination des directeurs d'école et des chefs d'établissement



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE